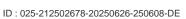
Département du Doubs Arrondissement de Besançon Canton de Besançon V Envoyé en préfecture le 30/06/2025

Reçu en préfecture le 30/06/2025

Publié le



COMMUNE DE GENNES

Nombre de Conseillers : En exercice : 12

Présents : 7 Votants : 8

<u>Date de convocation</u> : 20/06/2025

<u>Date d'affichage</u>: 30/06/2025

**DELIBERATION** 

Le vingt-six juin deux mille vingt-quatre à vingt heures, le Conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à l'Espace de la Combe d'Argent

**Membres présents :** Dominique HENRY, Jean-Michel LHOMMÉE, Carine PARRENIN, Anne-Sophie PARRIAUX, Agnès SANCEY-FOURNEROT, Jean SIMONDON, Jérôme VILLEQUEZ.

Membres excusés: Michel JANNIN procuration à Dominique HENRY

Laurent ROPERS

Membres absents: Philippe GENILLOUX, Alicia MAGGI, Thomas MOUGIN,

Participait également : Audrey CHOUFFE, Secrétaire de mairie

Secrétaire de séance : Anne-Sophie PARRIAUX

## > 250608 : Droit de place - Camion Kebab

Les membres du Conseil municipal sont saisis de la proposition d'installation d'un camion kebab sur le parking de la salle polyvalente en date du 03/06/2025.

Il convient aujourd'hui de fixer un droit de place pour cette installation.

Les membres du Conseil municipal présents et représentés décident à l'unanimité de fixer ce droit de place à 10 € par mois, et chargent le maire des démarches nécessaires.

De plus un accès à l'électricité pourra être assuré si les conditions techniques le permettent, à raison de 2 € par mois.

Le maire Jean SIMONDON

monda

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits. L'original est signé par les membres présents. Copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture